**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 50 (1921)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Le Cercle d'études de Broc

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

morales et religieuses : nous manquerions à notre devoir si nous ne le faisions pas. Et comment arriver à ce but ? Par le moyen de la bibliothèque scolaire ?

*(A suivre.)* E. Coquoz.

# Le Cercle d'études de Broc

Comme Marlborough, il vit encore. Mais nous avons craint un instant pour son existence : ne s'est-on pas avisé de le décapiter en déportant son chef à la capitale, près des Augustins.

Heureusement, l'idée des cercles d'études avait germé et poussé des racines sinon profondes, du moins, solides. MM. Nidegger et Gremaud ont pris le gouvernail d'une main ferme et sûre. Les dernières mutations nous ont amené quelques membres dévoués. De sorte que notre modeste société compte une douzaine d'instituteurs, tous jeunes, à l'exception d'un vétéran, pleins d'ardeur à l'étude, se réunissant volontairement pour discuter tout ce qui concerne l'école, l'éducation, la formation personnelle des maîtres. Nos réunions mensuelles nous donnent le goût du travail intellectuel, l'amour de l'étude, l'affection pour nos chers élèves ; elles nous tirent de l'isolement si souvent funeste à la jeunesse. Nous sommes les uns pour les autres, des frères, des guides, de vrais amis.

Comme nos amis de Fribourg ont la nostalgie de la Gruyère, ils nous reviennent de temps à autre ; ce n'est pas sans charme que nous les revoyons au milieu de nous et que nous bénéficions des connaissances qu'ils acquièrent à l'ombre de notre *Alma Mater*.

## PETITE CORRESPONDANCE

*Le futur programme des cours de perfectionnement.* — Que renfermera-t-il ? Avant d'y répondre, il est utile et même nécessaire de savoir les besoins réels des jeunes gens. Il leur faut une instruction solide et appropriée à leur avenir.

Il ne faut plus les déconcerter par la répétition aride des matières de l'enseignement. C'est un aliment nouveau qui leur convient. Il importe qu'ils soient convaincus par eux-mêmes que les matières à assimiler leur seront profitables. A cette condition, ils assisteront aux cours avec plaisir. Si l'on ne veut produire qu'un résultat superficiel, il vaut mieux renoncer à la tenue de ces cours.

Le futur programme doit tenir compte de la durée des cours. Officiellement, leur durée est de trois mois et comprend quarante-huit séances. En déduisant deux leçons annuelles pour répétition et quarante-huit fois un quart d'heure pour la religion ou morale enseignée par le prêtre, il ne reste plus que trente-huit leçons ou cent quatorze heures.

La lecture du plan exposé dans le *Bulletin* tend à faire conclure aux maîtres que le programme doit renfermer beaucoup de détails. Les matières seront diffé-